

MISE EN DEMEURE

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/ 67 /2023

MASCARA le : 26.02.2023

ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mascara

Sous Direction Technique
Département réseaux d'accès

Le Directeur Opérationnel de Mascara
A
Monsieur KHALFAOUI NOUREDINE -
Entreprise des Installations téléphoniques
Sise à Quartier SIDI Cheick –DIV 45 Lots-N°17 -SAIDA.

Objet : Mise en demeure n° 05

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Lieu des travaux : Cité Redouane Hacine.

Contrat D'ADHESION : N°19/2021 du 14.04.2021.

ODS N° : 72/22 du 28/07/2022.(partie distribution)

ODS N° : 60/21 du 04.05.2021.(partie uplink)

Vu à votre absence depuis le 15.02.2023 ,je vous mets en demeure et je vous demande dès la réception de la présente mise en demeure de procéder à la réception du projet en question et de relever les réserves constatés.

Faute de non respect de vos engagements et vos obligations mentionnés dans le contrat d'adhésion N°19/21 du 14.04.2021 .

Dans le cas où vous n'auriez pas procédé à la réception des travaux dans les (48) quarante huit heures Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du contrat (l'article 34) la résiliation .

Important et particulièrement signalé .



Signé le DOT de Mascara.

P/DO9
AISSA Drif
Sous Directeur Technique
D.O.T. - Mascara